



## Comité provincial Namur

### PV n°7 – Réunion de Comité du 4 décembre 2017. Taverne le 500 à Jambes.

CP Namur  
Secrétariat  
Olivier PIERRE  
Chaussée Romaine, 40  
5030 Gembloux

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h35.

Présents : Philippe Aigret, Michel Hastir, Jacky Hoeters, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre et Joseph Warzée  
Excusé : Germain Vancauwenbergh

Invités présents : Guy Henquet (retard excusé), José Nivarlet et Gérard Trausch

Invitée excusée : Carine Etienne

Invitée absente : Claire Porphyre

#### 1. Approbation du PV de la réunion 6 du 06/11/2017

Catherine Nicolas précise la décision d'annuler les journées du mini-basket. Gérard Trausch raccourcit une phrase à : « S'il est accepté, il sera voté à l'AG de mars 2018 »

Le PV de la réunion n°6 est accepté à l'unanimité.

#### 2. Programmation de la réunion du Comité provincial

José Lauwerys : La règle du premier jeudi reste d'actualité. Des vacances et des matchs européens du Basket Namur Capitale obligent à déplacer au lundi. Jacquy Hoeters a souvent d'autres réunions les lundis. Germain Vancauwenbergh a d'autres obligations le lundi.

#### 3. Correspondance

Type	Expéditeur	Objet	
convocation	CJP	réclamation	na.007.1718
information	Adeps Jambes	AP	Salle réservée
information	Lamy	Tips	9 à 11
demande	Bonnine	Formation Officiel	
demande	Natoye, Ohey	résultats	correction
demande	clubs	calendrier	modifications
demande	Bonnine	Formation Officiel	08-déc
demande	Homologation	conformité	Terrains à Natoye
information	Homologation	conformité	Fin de saison
PV	CJP	réclamation	na.007.1718
demande	JS Hotton	ROI	PM9
information	Tintigny	Forfait général	U19
invitation	I.Delrue	MiniBasket	réunion
PV	CJP	réclamation	na.011.1718
PV	Parlementaires	AG	
demande	les clubs	Amicaux	205 programmations
demande	Andenne, Profondeville	Mutation administrative	
information	Rochefort	Appel CJP	
information	CFA	Désignations hebdomadaires	
réponse	V.Dury	Cartes ayant-droit	

#### 4. Echos de l'AG de novembre

Gérard Trausch : Au-delà du budget qui a été présenté par le Président de la Commission financière et qui a été accepté sans modification, l'AG a également accepté les 5 principes du projet de réforme du championnat régional. La Commission prépare toutes les questions reçues. Le règlement de la compétition sera voté fin mars 2018. Le CDA présentera un cahier de route pour la saison 18-

19.

L'AG a voté un deuxième élément sur la proposition du CDA : L'AWBB offre la possibilité aux clubs de souscrire sans obligation à une assurance en responsabilité civile pour les administrateurs. Elle s'élève à 160€ par an. Fin novembre, 67 clubs ont pris la nouvelle assurance. L'AWBB demande aux clubs de se positionner pour le 15/12. La couverture commence le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## 5. Calendrier

José Lauwerys : Nous recevons encore tous les jours des modifications. Toutes celles demandées avant midi ont été traitées. Certains reports en mini-basket arrivent en dernière minute. Nous les acceptons pour ne pas priver les enfants de jouer au basket.

Olivier Pierre évoque le processus des modifications mis en place par le CP Luxembourgeois. La demande et la validation se font directement sur le site. Le responsable calendrier du BC Boninne trouve le processus pratique. José Lauwerys : il faut un lien avec l'arbitrage et une validation sûre comme pour le projet pour des matchs amicaux. Il peut en parler avec Jacques Meirlaen.

## 6. Coupes de la province

José Lauwerys : Chaque tour a son lot de problème. Olivier Pierre : Pour le match Dame RCS Natoye-Profondeville Sharks, Profondeville a déposé réclamation. Il reproche l'attentisme du CP et qu'il a été contraint d'accepter une programmation qu'il ne voulait pas. Il évoque le PC54.III pour des U19 à 10h et des P1 Dame à 17h. Olivier Pierre précise qu'il fait jouer des filles dans trois compétitions différentes et que le règlement de la coupe est précis sur les programmations. Gérard Trausch rappelle l'interprétation de la Commission législative : le PC54.III s'applique pour la même équipe. Philippe Aigret : Donc, On ne pouvait pas imposer d'heure à Natoye. Olivier Pierre : Le prochain match de coupe est le 10/12. Un match benjamine est avancé pour classe de neige.

## 7. Tour de table

Michel Hastir : Les feuilles rentrent normalement. Le prochain classement du fair-play sera pour fin décembre, après le dernier match programmé le 23/12.

Jacquy Hoeters : Tout se déroule normalement. La CTJ a enfin ses ballons. Jacquy Hoeters s'est rendu chez Idema Sport. Il n'a pas dû avancer le prix des ballons. Le vendeur lui a proposé directement de faire une facture à l'AWBB. José Nivarlet confirme que nous avons un accord avec Idema Sport et que la facture reviendra au CP Namur.

Joseph Warzée a envoyé à tous les clubs un courrier général où jusqu'au terme de la présente saison 2017-2018, il leurs accorde un délai pour procéder à la remise en conformité de leurs installations. Joseph Warzée a également mis un délai jusqu'au 31 décembre au RCS Natoye pour mettre en conformité les terrains latéraux du nouveau hall. Le secrétaire du RCS Natoye est content du courrier. Il pourra faire bouger le responsable de la salle.

Joseph Warzée a été à la salle de Beez où le chrono de tir avait été signalé muet par l'arbitre lors d'un match de BC Boninne. Tout est en ordre. C'était peut-être un problème de raccordement.

Joseph Warzée a pris contact avec l'Avenir. La fête du Basket aura lieu le 5 mai à Natoye. La formule est maintenue : Champion vs Vainqueur de Coupe avec d'autres activités en parallèle. Michel Hastir : Quoi pour compléter ? Joseph Warzée répond : des matchs de barrage ou des tests matchs. José Lauwerys précise que le RCS Natoye ne doit pas être concerné par ces matchs.

Joseph Warzée : Le volley ne fait plus une fête avec l'Avenir et le football a un autre système. Philippe Aigret : Il faut maintenir ce genre d'initiative. C'est important d'en parler pour la visibilité de notre sport.

Joseph Warzée a lu le document 6 de la newsletter 718. Le règlement sur l'association de club lui semble touffu. Heureusement que Pascal Herquin a renvoyé le dossier qui est plus clair. Gérard Trausch : L'association n'est pas dans les principes. Ce n'est pas encore noir sur blanc. Joseph Warzée : Quand on est trop pointu, on devient incompréhensible. Philippe Aigret : Quand on ne l'est pas assez, on a des abus. Gérard Trausch : L'association de clubs et l'entrée des U14 posent problème. Philippe Aigret : C'est un projet qui doit aboutir. Gérard Trausch : Cela ne sera pas facile. Olivier Pierre : Avec l'association, ce n'est pas le mariage qui pose problème mais le divorce.

Joseph se demande pourquoi nous avons deux séries en minime garçon avec 14 équipes. José Lauwerys : Lors de l'élaboration, il y avait 16 équipes. Après le forfait et le désistement, nous avons gardé 2 séries mais une avec trois tours. Joseph Warzée : Et en U14 ? José Lauwerys : Il y a aussi eu des forfaits après la publication des listes fin juillet. Jacquy Hoeters explique que les départs et les mutations administratives arrivent après la publication des calendriers.

Catherine Nicolas : Nous avons eu réunion inter-CP sur le mini-basket organisée par Isabelle Delrue. Nous avons abordé les principes de la formation continuée. Ils sont publiés sur le site de l'AWBB. Les coachs qui ont un diplôme antérieur à 2013 doivent le valider avant la saison 2020-21. La validation s'obtient en suivant des clinics. Les coachs doivent accumuler 120 points en quatre ans. La validité est de quatre ans. Pour que les clinics organisés par les clubs rapportent des points de validité aux coachs, les thèmes sont imposés par la Direction technique qui contrôle également les participations.

Isabelle Delrue va demander que la journée des cadres 2018 sorte du week-end et qu'elle se déroule le premier novembre.

Catherine Nicolas poursuit : les intervisions ont débuté. La Direction technique enverra les divers rapports aux CP.

Il y a une proposition de modification des feuilles de match mini-basket. Même si les nouvelles feuilles arrivent, les feuilles actuelles resteront valables jusqu'à la fin de la saison.

Catherine Nicolas reste dans le flou sur son rôle de responsable de mini-basket au CP. Olivier Pierre voit trois tâches complémentaires à la Direction technique. Pour les intervisions, nous pouvons proposer à la Direction technique des personnes qui ont l'esprit mini-basket et qui pourraient collaborer avec Julien Marnegrave. Nous devons être à l'écoute des clubs et avoir un œil sur les rencontres du mini-basket afin d'orienter les intervisions vers les clubs qui en ont le plus besoin. Nous avons un rôle d'information. Le mini-basket a une chance d'avoir Julien Marnegrave. Il crée une dynamique mais il ne s'adapte pas aux débutants et à ceux qui découvrent le mini-basket. Il n'est pas compris de tout le monde. Pour que le mini-basket réussisse, nous devons l'expliquer afin qu'il soit compris de tous. José Nivallet : les brochures mini-basket ont joué ce rôle-là mais elles sont épuisées.

Catherine Nicolas prend l'exemple de l'arbitre de club qui devient formateur qui encadre la rencontre ou qui siffle. La formation de

janvier 2016 n'a pas eu de succès alors que les clubs sont demandeurs.

Philippe Aigret : Nous discutons sur les principes, mais quelle formation donner. Le mini-basket, c'est très bien mais on oublie l'arbitrage.

Jacquy Hoeters : Ce sont les formateurs qui sifflent. Catherine Nicolas : Julien Marnegrave prône la souplesse du règlement. Philippe Aigret : Julien Marnegrave veut le meilleur. Il veut des formateurs-arbitres en U12. Mais pour arbitrer, il y a un tas de paramètres. On ne siffle pas de la même manière un joueur fort techniquement, il faut être plus sévère. Philippe Aigret est déjà content quand ils sifflent. Il attend un cadre correct avant d'organiser une formation pour siffler en mini-basket.

Jacquy Hoeters rappelle que les parents doivent rester tranquilles. Il faut que les arbitres s'amuse à être des directeurs de jeu.

Philippe Aigret peut alors donner des initiations à l'arbitrage. Comme d'autres en donnent. Jacquy Hoeters : Cela peut-être

nécessaire. Philippe Aigret : Il reste le problème d'être coach et arbitre. Catherine Nicolas : Julien Marnegrave ne veut pas comprendre. Mais il y a un décalage pour les U12 entre coupe et championnat ou lors du passage en U14.

Philippe Aigret : Dans l'arbitrage maxi-basket, cela tourne. La problématique qui perdure est les frais d'arbitrage. Nous avons besoin de plus de contrôle. Nous allons faire un tableau. Marvin Deleuze de Loyers pourrait nous aider. Cela pourrait être une bonne chose pour les clubs. Pour certains, c'est devenu tout à fait normal de tricher 4 à 10€ par match ou confondre prestation régionale et provinciale.

Olivier Pierre : Un club peut-il suspendre un de ses arbitres qui triche et qui ne rembourse pas son club ? Gérard Trausch : Oui, le PC65bis s'applique aussi aux arbitres. Philippe Aigret : l'arbitre qui a eu une déviation lors de son trajet doit indiquer un D à côté du frais de déplacement et expliquer la déviation au dos.

Olivier Pierre : Il existe une application qui utilise Google Maps et qui pourrait nous aider à connaître toutes les distances entre le domicile des arbitres et les salles. Mais le problème reste l'encodage des montants perçus. Philippe Aigret : ce contrôle doit être fait par le CP.

Michel Hastir demande à Philippe Aigret ce qu'il doit faire quand il voit des manquements sur la feuille comme l'absence de GD ou de joueurs qui restent alors qu'ils auraient dû être exclus. Philippe Aigret demande d'être informé au plus vite pour agir directement auprès des arbitres concernés.

Olivier Pierre donne une formation d'officiel de table à Boninne le vendredi 8 décembre. Pour son projet de réécriture du règlement de la coupe, il remercie ceux qui lui ont fait part de leurs remarques. Il va pouvoir encore améliorer le règlement.

José Nivarlet : Samedi et dimanche à partir de 10h, l'AWBB organise le 3&3 de la Saint-Nicolas. Elle va distribuer du matériel pour l'entraînement aux clubs présents. Une information détaillée a été distribuée aux clubs.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h30.

Prochaine réunion : le jeudi 4 janvier 2018 à 19h30 au 500, sous réserve d'une qualification namuroise en Eurocup.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur.